Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260310-DELIB2026_012-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 9
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 9

DATE DE LA CONVOCATION
02 mars 2026

2026 – 012 : Demande de mise à disposition du gîte communal pour l'association Ici dans les Monts d'Arrée

l'an deux mille vingt six
le dix mars
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Annick DUIGOU, Jean-Yves FAUJOUR, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Catherine LAMIDON et Eric PRIGENT.
Absente excusée: Marion GUEN

Secrétaire de séance : Annick DUIGOU

Monsieur le Maire précise que nous avons reçu en mairie une demande de soutien de la toute nouvelle association « Ici dans les Monts d'Arrée » qui souhaite mettre en place un festival itinérant « La dernière pluie » qui aura lieu du 13 au 19 avril 2026 sur plusieurs communes du territoire notamment sur Botmeur et Plounéour-Menez. Comme toutes les associations de la commune, la municipalité met gracieusement à disposition la salle Fañch Abgrall et le matériel de son et lumière. Toutefois, l'association sollicite une subvention (qui sera étudiée plus tard) et la mise à disposition de 4 à 7 lits du gîte communal pour accueillir les artistes durant le festival. Une option pour une chambre a été mise dans l'attente de la décision du conseil municipal.
Il appartient au conseil municipal de décider de cette mise à disposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de mettre à disposition de l'association « Ici dans les Monts d'Arrée » une des chambres du gîte communal du 13 au 19 avril prochain.

Le Maire
Eric PRIGENT

La secrétaire de séance
Annick DUIGOU